

À une séance spéciale du conseil municipal de Saint-Jacques, tenue le **mercredi 11^e jour de décembre deux mille treize**, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Monsieur Pierre La Salle, maire

Madame Isabelle Marsolais, conseillère
Monsieur Michel Lachapelle, conseiller
Monsieur Claude Mercier, conseiller
Monsieur François Leblanc, conseiller
Madame Josyane Forest, conseillère

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Sophie Racette, conseillère, étant absente.

Josée Favreau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Avis de convocation et certificat

La secrétaire fait lecture de l'avis de convocation et de son certificat attestant que l'avis a été posté, par courrier recommandé, à chacun des membres du Conseil le 29^e jour de novembre 2013.

Résolution n° 408-2013

Ordre du jour

Il est proposé par madame Isabelle Marsolais et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que l'ordre du jour soit adopté.

ADMINISTRATION

CORRESPONDANCE

Résolution n° 409-2013

Carrefour Action municipale et famille

Nomination d'un responsable des questions familiales et des aînés

Il est proposé par madame Josyane Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que madame Sophie Racette et madame Isabelle Marsolais soient mandatées pour agir à titre de porte-parole des familles et des aînés auprès de la communauté, et d'assumer le développement et le suivi de la politique familiale municipale et la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), en collaboration avec le Carrefour action municipale et famille (CAMF).

Résolution n° 410-2013

Salaires et contrat 2014 :

- Indice à la consommation pour l'année 2014
 - Nomination et ajustements salariaux
 - Poste de directrice générale adjointe
 - Renouvellement du contrat de travail
-

ATTENDU QUE le pourcentage de l'indice des prix à la consommation pour le Québec correspondant à 0.9343 %;

ATTENDU QU'à cet effet le conseil a statué qu'un pourcentage de 1 % sera appliqué en 2014 à tous les salariés de la Municipalité de Saint-Jacques;

ATTENDU QUE le conseil municipal approuve les ajustements salariaux des employés pour l'année 2014, suite aux évaluations de rendement effectuées par la directrice générale, le tout tel que présenté le 11 décembre 2013;

ATTENDU QUE madame Audrey St-Georges a été nommée secrétaire trésorière adjointe en 2010, et qu'en vertu de l'article 212.1 du Code municipal il y a lieu de procéder à la nomination de Madame St-Georges, à titre de directrice générale adjointe, dans le but d'assurer une saine gestion administrative;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler l'entente intervenue entre la Municipalité de Saint-Jacques et la directrice générale et qu'une modification soit apportée à l'article 2, soit *semaine et horaire de travail*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents de procéder aux ajustements salariaux, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2014, et à la signature de l'entente modifiée.

Résolution n° 411-2013

Offre de service et entretien préventif

Régulation et CCAC

Édifice de la Mairie

ATTENDU QU'une lettre est reçue de Les Services technologiques A.C. inc., soit en remplacement du nom de Vari-Tech, mais qui demeure la même équipe;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques doit procéder au renouvellement de l'entretien préventif des équipements de régulation pour l'édifice de la Mairie, située au 16 rue Maréchal, à Saint-Jacques;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josyane Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que le contrat de renouvellement soit accepté soit le forfait numéro 1, concernant l'entretien du système de régulation de l'édifice de la Mairie de Saint-Jacques, selon l'entente intervenue entre les parties.

QUE madame Josée Favreau, directrice générale, soit autorisée à signer l'entente, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

Mandat pour ingénieur

Dossier : OS-GC-13315

Inspections télévisées et demande - Projet TECQ

Analyse de la rue Dupuis pour état des conduites

Mandat accepté à la séance du 2 décembre 2013. (Réf. résolution no 381-2013)

Avis de motion

Règlement numéro 258-2013

Règlement de compensation d'eau, d'égout et de matières résiduelles

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Michel Lachapelle, qu'il présentera à une rencontre ultérieure, un règlement concernant l'imposition des taxes de compensation d'eau, d'égout et de matières résiduelles.

Une demande de dispense de lecture dudit règlement est faite et une copie du projet de règlement a été dûment remise aux membres du conseil présents lors de la présentation de cet avis de motion.

Avis de motion
Règlement numéro 259-2014

Modification du règlement de zonage no 55-2001 – Rue Laurin

AVIS DE MOTION est donné par monsieur François Leblanc, qu'il présentera à une rencontre ultérieure, un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 55-2001, afin d'abroger et/ou modifier les zones suivantes : R2-61, R3-62.1, R2-63, R3-64.1 et R2-65, dans le secteur de la rue Laurin où sera situé le développement résidentiel ;

Un projet de règlement sera remis à une séance ultérieure à cet effet.

Adoption du premier projet de règlement no 259-2014

Item reporté en janvier 2014.

Résolution n° 412-2013

Taux de taxes 2014

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents;

QUE le taux de la taxe à l'évaluation soit fixé à :

Résiduel :

- 0,74 \$ du 100 \$ d'évaluation sur l'ensemble des immeubles imposables sur le territoire la municipalité de Saint-Jacques ;

Immeubles non résidentiels :

- 1,045 \$ du 100 \$ d'évaluation sur l'ensemble des immeubles non résidentiels imposables sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques.

Résolution n° 413-2013

Approbaton des comptes

ATTENDU QUE le conseil municipal a vérifié la conformité de la liste de comptes obtenue précédemment;

ATTENDU QUE la directrice générale atteste que les crédits budgétaires nécessaires sont disponibles en vertu de la liste remise au conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la liste des comptes soit acceptée :

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante;

QUE les déboursés effectués par la municipalité pour le mois de décembre 2013, sont définis comme suit :

Liste des comptes à payer à la réunion du 11 décembre 2013	29 125,52	\$
Total des déboursés du mois de décembre 2013	29 125,52	\$

QUE les déboursés au montant de **29 125,52 \$** soient acceptés, tels que rapportés à la liste des comptes.

Résolution n° 414-2013

Décompte progressif no 15 final

Réfection des infrastructures des rues Saint-Jacques et

Rue du Collège

N/Réf. 151-P031025-0500

Il est proposé par monsieur Claude Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la recommandation de la firme Dessau concernant le paiement du décompte progressif numéro #15 acceptation finale partielle, à être versé à l'entrepreneur Sintra inc., soit acceptée. Montant à verser **312 946,34 \$** (incluant les taxes), et ce, en lien avec les travaux de réfection des infrastructures des rues Saint-Jacques et du Collège, à Saint-Jacques. (Réf. au règlement #203-2010 Réfection des infrastructures des rues Saint-Jacques et du Collège)

Résolution n° 415-2013

Décompte progressif no 1

Travaux de bordures, fondation, pavage et réfection d'une entrée

charretière pour le stationnement du parc Aimé-Piette

N/Réf. 2013-1446

Il est proposé par monsieur Michel Lachapelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que le décompte numéro 1, à être versé à l'entrepreneur Sintra inc., soit accepté. Montant à verser 46 857,35 \$ (incluant les taxes), et ce, en lien avec les travaux de bordures, fondation, pavage et réfection d'une entrée charretière pour le stationnement du parc Aimé-Piette (*Réf. résolution numéro 252-2013*).

PÉRIODE DE QUESTIONS.

VARIA

Résolution n° 416-2013

Levée de la séance

Il est proposé par madame Josyane Forest et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents que la présente séance soit levée à 20 h 27.

Josée Favreau, g.m.a.
Directrice générale

Pierre La Salle
Maire